

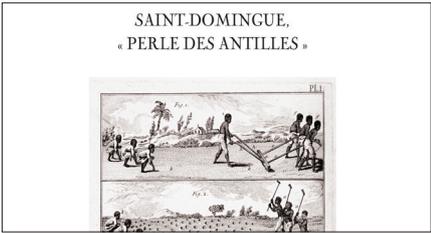
St-Domingue, les Antilles : la vente des esclaves



Collecte d'informations

Questionnement validé :

→ **Relevez** d'après les objets ci-dessous (et leurs cartels) les informations permettant de répondre à votre questionnement.

Objets	Éléments de réponse au questionnement
<p>Salle 13. Livre thématique : St-Domingue.</p> 	<p>Saint-Domingue, « perle des Antilles » <i>En 1492, Christophe Colomb baptise Hispaniola une île qu'il vient de découvrir. D'abord entièrement sous domination espagnole, l'île accueille progressivement des Français qui parviennent à s'imposer graduellement dans la partie occidentale. En 1697, le traité de Ryswick découpe l'île en deux et reconnaît officiellement la présence française : la colonie de Saint-Domingue est fondée. Grâce à sa productivité sucrière exceptionnelle, l'île devient rapidement la principale colonie française. L'exploitation des plantations nécessite cependant une main-d'œuvre très importante. En 1791, on y dénombre 38 360 Blancs, 8 370 hommes de couleur libres (métis affranchis) et 455 000 esclaves.</i></p>
<p>Salle 13. Carte : Les colonies françaises aux Antilles.</p> 	<p><i>Ces cartes marines des îles antillaises et des petites îles qui entourent Saint-Domingue montrent le souci des cartographes, au 18^e siècle, de dresser les cartes les plus précises possibles des colonies françaises. Faciliter leur accès signifie aussi multiplier les possibilités d'échanges commerciaux.</i></p>
<p>Salle 13. Tableau des finances de St-Domingue en 1790.</p> 	<p><i>Ce tableau dresse un état de la situation de l'île de Saint-Domingue à la veille des insurrections (en 1790) qui mèneront les esclaves de l'île à la liberté. On ne peut qu'être surpris par la disproportion entre les hommes libres, Blancs (38 360) et gens de couleur affranchis (8 370), et les esclaves qui sont alors 455 000 ! On estime à 40 000 le nombre d'esclaves qui arrivent chaque année à Saint-Domingue.</i></p>
<p>Salle 13. Totem sur la vente des esclaves.</p> 	<p>La vente des esclaves <i>Annoncées dans les gazettes et par affichage dans les rues du port, les ventes se tiennent à bord ou à terre. À Saint-Domingue, elles se concentrent en quatre lieux : Port-au-Prince, le Cap-Français, Saint-Marc et Jérémie. Les captifs vendus aux colons représentent la main-d'œuvre indispensable à l'exploitation des plantations. Leurs maîtres les font marquer au fer par un signe distinctif. Généralement, le paiement se fait à crédit, étalé sur deux ou trois ans. Il s'effectue en produits agricoles : sucre, café, cacao, coton et indigo gagnent alors l'Europe à bord des navires qui font le voyage en « droiture » de Nantes aux colonies. Trois voyages en droiture sont souvent nécessaires pour conclure une campagne de traite.</i></p>
<p>Salle 13. « Bon pour l'achat d'un homme ».</p> 	<p><i>2 600 livres est le prix indiqué pour l'achat d'un esclave du navire nantais la « Sainte-Anne », lors de cette vente organisée à Saint-Domingue en 1787. De tels prix sont fréquents à la fin du 18^e siècle pour les hommes dans la force de l'âge. Les bons d'achat de ce type témoignent du coût important des esclaves dans les Antilles comme à Saint-Domingue. Le revenu annuel d'un salarié modeste s'élevait alors à 300 livres. Il faut souvent plusieurs années au propriétaire d'une habitation pour payer ses esclaves.</i></p>